



VILLE DE NOUMEA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt six, le mercredi 12 août à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
06/08/2026

DATE D'AFFICHAGE
06/08/2026

Mme Sonia LAGARDE	Mme Caroline COGNET
M. Jean-Pierre DELRIEU	M. Alexandre MACHFUL
M. Tristan DERYCKE-ANDREANI	Mme Laure TRABELSI
Mme Chantal BOUYE	Mme Anne-Laure POMMELET
Mme Fabienne CHARDIGNY	M. Julien TRAN AP
M. Maxim BANCK	Mme Charlotte THAIAWE
M. Warren NAXUE	Mme Vaimoe ALBANESE
Mme Kimberley BARONI	M. Yan SIVI
M. Emmanuel BERART	M. Arthur LETOURNEULX
Mme Pascale SERVENT	M. Cael NORMANDON
M. Marc ZEISEL	M. Rayann LACHENY
Mme Janine BAJON	Mme Virginie RUFFENACH
M. Francis MALUIA	M. Jordan COURTOT
M. Marc LE LEIZOUR	Mme Julie NGUYEN
M. Jonas TAOFIFENUA	M. Ludovic TALIA
Mme Suzanne ROESTAM	M. Olivier THUPAKO
Mme Pascale LEMEDIONI	M. Philippe DUNOYER
Mme Anne-Christine CHIMENTI	Mme Sandra HEMA
Mme Christiane SARIDJAN	M. Yanis OUAMROUCHE
M. Philippe BLAISE	M. Michel DESMEUZES
Mme Hélène ARNOUX	
Mme Laurence GALINIE	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de : 53
conseillers en exercice

Nombre de présents : 42
Nombre de votants : 52
(10 procurations)

M. Jérémie KATIDJO

Mme Mimsy DALY
M. Patrick GUILLON
Mme Diane BUI-DUYET
M. Jean SAUSSAY
Mme Tuilogona O'CONNOR
M. Pierre MESTRE
Mme Naïa WATEOU
M. Nicolas BRIGNONE
M. Yann WAKA-AWA
Mme Veylma FALAE

Monsieur Maxim BANCK a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2026-801

portant création et modification des autorisations de programme et des crédits de paiement
par décision modificative n° 1 du budget annexe primitif
de la gestion du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2026

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 12 août 2026

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2026/298 du 25 février 2026 relative au budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2026,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2026/299 du 25 février 2026 relative aux autorisations de programme et crédits de paiement du budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2026,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2026/289 du 25 février 2026 portant affectation du résultat définitif de l'exercice 2025 du budget annexe de la gestion du service d'assainissement collectif,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation des régies chargées de la gestion des déchets ménagers et assimilés, de la distribution d'eau potable et de la gestion des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration en date du 21 juillet 2026,

VU les documents budgétaires annexés à la présente délibération,

VU la note explicative de synthèse n° 2026/75 du 24 juillet 2026,

La commission du budget et des finances (cbf) entendue en séance du 29 juillet 2026

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Pour la mise en œuvre des opérations d'investissement du budget annexe de la gestion du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2026 de la ville de Nouméa, est approuvée par décision modificative, la création et la modification de la répartition des crédits de paiement des autorisations de programme, telles que récapitulées dans les tableaux ci-dessous :

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT				
N° ET INTITULE DES AP	Coût prévisionnel de l'AP	CRÉDITS DE PAIEMENT		
		Antérieur	CP 2026	CP 2027
61-2020-2 : ÉQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT (6101Z20A)	844 873 549	670 967 549	158 906 000	15 000 000

NOUVELLE AUTORISATION DE PROGRAMME				
N° ET INTITULE DES AP	Coût prévisionnel de l'AP	CRÉDITS DE PAIEMENT		
		Antérieur	CP 2026	CP 2027
61-2026-1 : ÉQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT (6101Z26A)	86 000 000	0	26 000 000	60 000 000

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
988-200012508-20260812-13081-DE-1-1
Réception par le Haut-commissariat : 17 août 2026

Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 12 AOÛT 2026

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 17 août 2026

Le secrétaire de séance,



Monsieur Maxim BANCK

Le Maire,



SONIA LAGARDE

DESTINATAIRES :

- SUBD ADMINIS. SUD	1
- DF (dont TPS)	2
- MISE EN LIGNE	1

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

VILLE DE NOUMEA

POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD

**SERVICE PUBLIC LOCAL DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET
STATIONS D'EPURATION**

M4

DECISION MODIFICATIVE N° 1

**B04 : BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES RESEAUX
D'ASSAINISSEMENT ET STATIONS D'EPURATION**

ANNEE 2026

SOMMAIRE

I - Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III - Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes	Jointe	Sans objet
A - Eléments du bilan		
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	☐	☒
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	☐	☒
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	☐	☒
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	☐	☒
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	☐	☒
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	☐	☒
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	☐	☒
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	☐	☒
A3.2 - Etalement des provisions	☐	☒
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	☒	☐
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	☒	☐
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	☐	☒
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	☐	☒
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	☐	☒
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	☐	☒
A6 - Etat des charges transférées	☐	☒
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	☐	☒
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	☐	☒
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	☐	☒
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	☐	☒
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	☐	☒
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	☐	☒
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	☐	☒
B1.7 - Etat des engagements reçus	☐	☒
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	☒	☐
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	☐	☒
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel	☐	☒
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	☐	☒
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	☐	☒
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	☐	☒
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	☐	☒

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ~~ou sans~~ les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec ~~ou sans~~ vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre

III – Les provisions sont (3).

- ~~– semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n°2012/1509 du 26 décembre 2012)

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4) primitif ~~ou cumulé de l'exercice précédent.~~

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (5).

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- ~~– avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1~~
- ~~– avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	21 131 000	21 131 000
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	21 131 000	21 131 000

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	19 381 000	21 131 000
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	19 381 000	21 131 000

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	40 512 000	42 262 000
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION						
Cha p.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	28 900 000				28 900 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	54 000 000				54 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services	82 900 000				82 900 000
66	CHARGES FINANCIERES	15 763 000				15 763 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	250 000				250 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIA					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	98 913 000				98 913 000
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	131 756 000		19 381 000		151 137 000
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE S	54 320 000		1 750 000		56 070 000
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTI(6					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	186 076 000		21 131 000		207 207 000
	TOTAL	284 989 000		21 131 000		306 120 000

	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
		=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	306 120 000

RECETTES D'EXPLOITATION						
Cha p.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VEN	15 000 000		20 250 000		35 250 000
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	208 000 000				208 000 000
	Total des recettes de gestion des services	223 000 000		20 250 000		243 250 000
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					
	Total des recettes réelles d'exploitation	223 000 000		20 250 000		243 250 000
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE S	61 989 000		881 000		62 870 000
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTI(6					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	61 989 000		881 000		62 870 000
	TOTAL	284 989 000		21 131 000		306 120 000

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
		=
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	306 120 000

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	144 337 000
--	--------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Cha p.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	II		III	IV=I+II+III
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU					
	Total des opérations d'équipement	166 406 000		18 500 000		184 906 000
	Total des dépenses d'équipement	166 406 000		18 500 000		184 906 000
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	104 500 000				104 500 000
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A E					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	104 500 000				104 500 000
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	270 906 000		18 500 000		289 406 000
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE S	61 989 000		881 000		62 870 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	61 989 000		881 000		62 870 000
	TOTAL	332 895 000		19 381 000		352 276 000

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	264 553 067
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	616 829 067

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Cha p.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	II		III	IV=I+II+III
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	286 607 000				286 607 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	286 607 000				286 607 000
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)	409 451 249				409 451 249
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A E					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières	409 451 249				409 451 249
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	696 058 249				696 058 249
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMEN	131 756 000		19 381 000		151 137 000
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE S	54 320 000		1 750 000		56 070 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	186 076 000		21 131 000		207 207 000
	TOTAL	882 134 249		21 131 000		903 265 249

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	903 265 249

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	144 337 000
--	--------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS		1 750 000	1 750 000
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		19 381 000	19 381 000
	Dépenses d'exploitation - Total		21 131 000	21 131 000

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 131 000
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DE			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budg)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON P			
	Total des opérations d'équipement	18 500 000		18 500 000
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)		881 000	881 000
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CO			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total	18 500 000	881 000	19 381 000

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE
--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 381 000
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE S	20 250 000		20 250 000
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE		881 000	881 000
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET P			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes d'exploitation - Total	20 250 000	881 000	21 131 000

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 131 000
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS D			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budg			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON P			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CO			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 750 000	1 750 000
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		19 381 000	19 381 000
	Recettes d'investissement - Total		21 131 000	21 131 000

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE
--

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 131 000
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	28 900 000		
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	100 000		
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	1 100 000		
617	ETUDES ET RECHERCHES	2 000 000		
618	DIVERS	300 000		
6226	HONORAIRES	5 000 000		
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	300 000		
6238	DIVERS	100 000		
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	20 000 000		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	54 000 000		
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	54 000 000		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)= (011+012+014+65)	82 900 000		
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	15 763 000		
66111	INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	16 000 000		
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-237 000		
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	250 000		
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	250 000		
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	98 913 000		

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	131 756 000	19 381 000	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	54 320 000	1 750 000	
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	53 470 000	1 750 000	
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	850 000		
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	186 076 000	21 131 000	
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	186 076 000	21 131 000	

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	284 989 000	21 131 000	
--	--------------------	-------------------	--

			+
RESTES A REALISER N-1 (13)			
			+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			
			=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		21 131 000	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	15 000 000	20 250 000	
706121	REDEVANCES POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	15 000 000	20 250 000	
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	208 000 000		
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	208 000 000		
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) =013+70+73+74+75		223 000 000	20 250 000	
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		223 000 000	20 250 000	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)	61 989 000	881 000	
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		881 000	
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXE.	61 989 000		
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		61 989 000	881 000	

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	284 989 000	21 131 000	
--	--------------------	-------------------	--

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 131 000

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]]	270 906 000	18 500 000	
0101	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS	104 500 000		
6101	EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT	166 406 000	18 500 000	
Total des dépenses d'équipement		270 906 000	18 500 000	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières				
[...] (6)				
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		270 906 000	18 500 000	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)(8)	61 989 000	881 000	
	Reprises sur autofinancement antérieur	61 989 000	881 000	
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	37 202 000		
13913	DEPARTEMENTS	13 019 000		
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	616 000		
13918	AUTRES	11 152 000		
2031	FRAIS D'ETUDES		881 000	
	Charges transférées			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		61 989 000	881 000	

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	332 895 000	19 381 000	
--	--------------------	-------------------	--

		+	
RESTES A REALISER N-1 (10)			
		+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			
		=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		19 381 000	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	286 607 000		
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	286 607 000		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		286 607 000		

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	409 451 249		
1068	AUTRES RESERVES	409 451 249		
165	Dépôts et cautionnements reçus			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Total des recettes financières		409 451 249		

[...](5)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		696 058 249		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/ article (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	131 756 000	19 381 000	
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)	54 320 000	1 750 000	
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)	850 000		
28135	AMORT DES IMMO INSTAL GENE, AGENCTS, AMENAGTS CONSTRUCTIONS		1 750 000	
281355	DOTATION AUX AMORTISSEMENT BATIMENT ADMINISTRATIF	12 000		
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	53 458 000		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		186 076 000	21 131 000	

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		186 076 000	21 131 000	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	882 134 249	21 131 000		
---	--------------------	-------------------	--	--

	RESTES A REALISER N-1 (9)			+
--	----------------------------------	--	--	----------

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			+
--	--	--	--	----------

	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		21 131 000	=
--	---	--	-------------------	----------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6101 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	2 947 003 597		18 500 000		
20	Immobilisations incorporelles	159 029 590				
2031	FRAIS D'ETUDES	159 029 590				
21	Immobilisations corporelles	2 235 253				
2135	INSTALLATION GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	2 785 738 754		18 500 000		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 548 279 591		18 500 000		

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	18 500 000
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		166 489 000		
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		104 500 000		
1641	EMPRUNTS EN EUROS	104 500 000		
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		61 989 000		
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	37 202 000		
13913	DEPARTEMENTS	13 019 000		
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	616 000		
13918	AUTRES	11 152 000		
020	Dépenses imprévues			

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	166 489 000			166 489 000

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		186 076 000	21 131 000	
Ressources propres externes de l'année (a)				
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		186 076 000	21 131 000	
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)	850 000		
28135	AMORT DES IMMO INSTAL GENE, AGENCTS, AMENAGTS CONSTRUCTIONS		1 750 000	
281355	DOTATION AUX AMORTISSEMENT BATIMENT ADMINISTRATIF	12 000		
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	53 458 000		
021	Virement de la section d'exploitation	131 756 000	19 381 000	

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001(4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	207 207 000				207 207 000

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	166 489 000
Ressources propres disponibles (VIII)	207 207 000
Solde (IX = VIII-IV)(5)	40 718 000

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT							
No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2026	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2026)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2026) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2026 (2)	Restes à financer de l'exercice 2027	Restes à financer (exercices au delà de 2027) (3)
Dépenses	837 373 549	93 500 000	930 873 549	670 967 549	184 906 000	75 000 000	
61 2020 2 EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT	837 373 549	7 500 000	844 873 549	670 967 549	158 906 000	15 000 000	
61 2026 1 EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT		86 000 000	86 000 000		26 000 000	60 000 000	
Recettes							

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Pôle Ressources---
Direction des Finances---
Service Support et Préparation
Budgétaire
---NOTE EXPLICATIVEDE SYNTHESE

OBJET Décision modificative n° 1 du budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2026

P.J. - 2 projets de délibération
- 1 annexe

La présente décision modificative du budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif a pour objet d'ajuster les crédits aux besoins réels en dépenses et en recettes de l'exercice 2026, résultant des opérations présentées ci-dessous.

1. LA VUE D'ENSEMBLE

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
----------	---------	----------	---------

SECTION D'EXPLOITATION			
Virement à la section d'investissement	19 381 000	Opérations d'ordre	881 000
Opérations d'ordre	1 750 000	Droits de raccordement	20 250 000
Total	21 131 000	Total	21 131 000

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'investissement	18 500 000	Opérations d'ordre	1 750 000
Opérations d'ordre	881 000	Virement de la section d'exploitation	19 381 000
Total	19 381 000	Total	21 131 000

Ce budget, dont la section d'investissement présente un excédent de 1 750 000 francs CFP, est considéré comme étant en équilibre dès lors que ce suréquilibre provient des dotations aux amortissements traduites par les opérations d'ordre.

Par souci de clarté de présentation, seules les opérations nouvelles et réelles feront l'objet d'un commentaire. Les opérations d'ordre seront formalisées dans un tableau synthétique en fin de note.

2. LES AJUSTEMENTS

- En dépenses d'investissement :

Il est proposé d'ajuster les crédits de paiement de l'opération 6101 - Équipements en eau et en assainissement, dont le solde s'élève à 18 500 000 francs CFP, par rapport aux inscriptions du budget primitif :

Opérations	Libellé	Montant
Travaux sur ouvrages d'eaux usées -Cheminement cycles et piétons au Faubourg Blanchot	Décalage d'une partie des crédits de paiement de l'exercice 2026 vers 2027, motivé par une révision du planning de réalisation du chantier.	-15 000 000 F
Mise en séparatif des réseaux de la rue Georges CASSIER	Poursuite du schéma directeur d'assainissement, mise en réseau séparatif de la rue Georges CASSIER, assurant la liaison entre les opérations de Val Plaisance Nord et Val Plaisance Sud pour un montant de 60 millions de francs CFP répartis comme suit : - 20 millions de francs CFP en CP 2026 - 40 millions de francs CFP en CP 2027	20 000 000 F
Mise en séparatif des réseaux d'eaux usées de la route de l'Anse-Vata	Inscrit au schéma directeur d'assainissement, ces travaux de mise en séparatif des réseaux sont préalables à la réfection de la chaussée et des trottoirs. Évalués à 26 millions de francs CFP, les travaux sont répartis comme suit : - 6 millions de francs CFP en CP 2026 - 20 millions de francs CFP en CP 2027	6 000 000 F
Raccordement sur réseaux d'eaux usées	Finalisation du raccordement de la rue de la République et de la rue du Révérend Père LAMBERT engagé en 2025	5 000 000 F
Amélioration sur ouvrages d'eaux usées	Finalisation des travaux de la rue Charles BAUDELAIRE engagés en 2025	2 500 000 F

Consécutivement à ces ajustements, il convient de créer et de modifier la répartition des crédits de paiement des autorisations de programme correspondantes telles que présentées dans les tableaux suivants :

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT				
N° ET INTITULE DES AP	Coût prévisionnel de l'AP	CRÉDITS DE PAIEMENT		
		Antérieur	CP 2026	CP 2027
SITUATION VOTÉE AU BP 2026				
61-2020-2 : ÉQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT 2020 (6101Z20A)	837 373 549	670 967 549	166 406 000	0
SITUATION APRÈS DM1 2026				
61-2020-2 : ÉQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT 2020 (6101Z20A)	844 873 549	670 967 549	158 906 000	15 000 000

NOUVELLE AUTORISATION DE PROGRAMME				
N° ET INTITULE DES AP	Coût prévisionnel de l'AP	CRÉDITS DE PAIEMENT		
		Antérieur	CP 2026	CP 2027
61-2026-1 : ÉQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT (6101Z26A)	86 000 000	0	26 000 000	60 000 000

- En recettes d'exploitation

Pour équilibrer la section d'exploitation, il est proposé de constater la recette relative aux droits de raccordement, complémentaire par rapport aux prévisions initiales, pour un montant de 20 250 000 francs CFP.

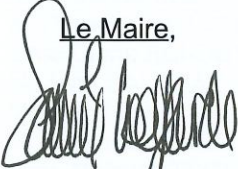
3. LES OPÉRATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) portant sur le reclassement de frais d'études, des travaux en régie et du prélèvement sont récapitulées ci-dessous.

OPÉRATIONS	DÉPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
TRANSFERTS TRAVAUX EN RÉGIE – ÉTUDES	040	2031	881 000	042	722	881 000
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	042	6811	1 750 000	040	281532	1 750 000
PRÉLÈVEMENT	023	23	19 381 000	021	021	19 381 000
	TOTAL		22 012 000	TOTAL		22 012 000

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n° 1 du budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2026 de la ville de Nouméa et d'approuver la création et la modification des autorisations de programme correspondantes.

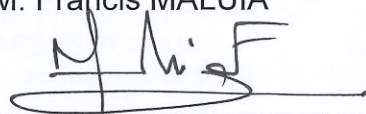
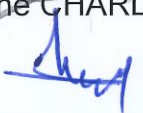
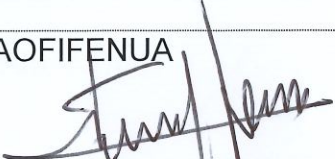
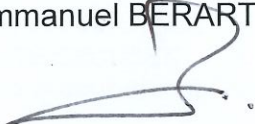
Nouméa le 24 juillet 2026

Le Maire,

 Sonia LAGARDE

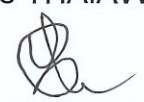
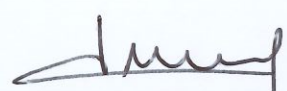
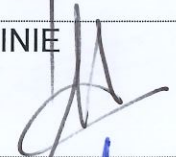
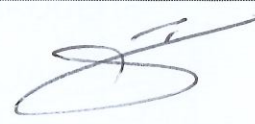
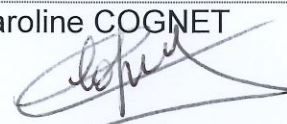
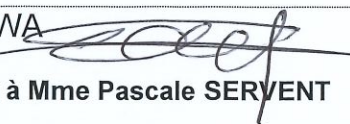
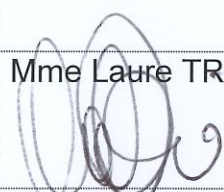
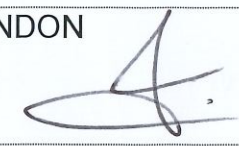
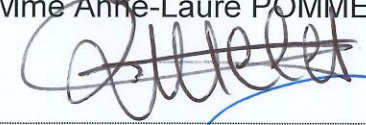
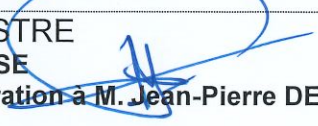
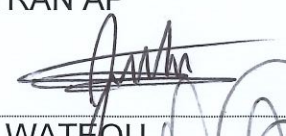
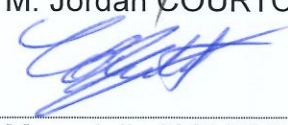
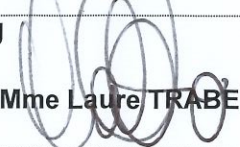


IV – ANNEXES		IV
ARRETE		D
Nombre de membres en exercice		53
Nombre de membres présents		42
Nombre de suffrages exprimés		52
VOTES :		
Pour		52
Contre		0
Abstention		0
Date de convocation : 6 août 2026		
Présenté par Madame Sonia LAGARDE, maire de la ville de Nouméa.		
A Nouméa, le 17 AOÛT 2026		
Le secrétaire de séance,		Le Maire,
 Maxim BANCK		  Sonia LAGARDE
Délibéré par le conseil municipal, réuni en séance publique à Nouméa, le 12 août 2026.		
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission de la présente délibération au commissaire délégué de la République pour la province Sud, le 17 AOÛT 2026 et de la publication par voie électronique, le 17 AOÛT 2026 .		
Les membres du conseil municipal		

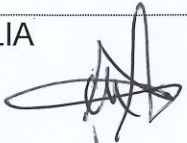
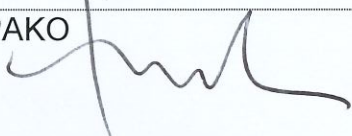
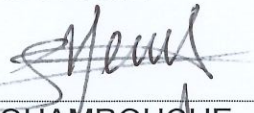
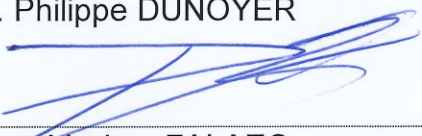
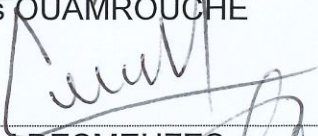
IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Pascale SERVENT 
Mme Mimsy DALY ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Kimberley BARONI 	M. Marc ZEISEL 
M. Tristan DERYCKE-ANDREANI 	Mme Janine BAJON 
Mme Chantal BOUYE 	M. Francis MALUIA 
M. Patrick GUILLON ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Tristan DERYCKE-ANDREANI 	M. Jean SAUSSAY ABSENT EXCUSE A donné procuration à Mme Janine BAJON 
Mme Fabienne CHARDIGNY 	M. Marc LE LEIZOUR 
M. Maxim BANCK 	M. Jonas TAOFIFENUA 
Mme Diane BUI-DUYET ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à M. Marc ZEISEL 	Mme Suzanne ROESTAM 
M. Warren NAXUE 	Mme Pascale LEMEDIONI 
Mme Kimberley BARONI 	Mme Anne-Christine CHIMENTI 
M. Emmanuel BERART 	Mme Christiane SARIDJAN 

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Philippe BLAISE 	Mme Charlotte THAIAWE 
Mme Hélène ARNOUX 	Mme Vaimoe ALBANESE 
Mme Laurence GALINIE 	M. Yan SIVI 
Mme Tuilogona O'CONNOR ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Fabienne CHARDIGNY 	M. Nicolas BRIGNONE ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Warren NAXUE 
Mme Caroline COGNET 	M. Arthur LETOURNEULX 
M. Alexandre MACHFUL 	M. Yana WAKA-AWA ABSENTE EXCUSE A donné procuration à Mme Pascale SERVENT 
Mme Laure TRABELSI 	M. Cael NORMANDON 
Mme Anne-Laure POMMELET 	M. Rayann LACHENY 
M. Pierre MESTRE ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Virginie RUFFENACH 
M. Julien TRAN AP 	M. Jordan COURTOT 
Mme Naïa WATEOU ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Laure TRABELSI 	Mme Julie NGUYEN 

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Ludovic TALIA 	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER <i>ABSENT</i>
M. Olivier THUPAKO 	Mme Sandra HEMA 
M. Philippe DUNOYER 	M. Yanis QUAMROUCHE 
Mme Veylma FALAE0 ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Sandra HEMA 	M. Michel DESMEUZES 